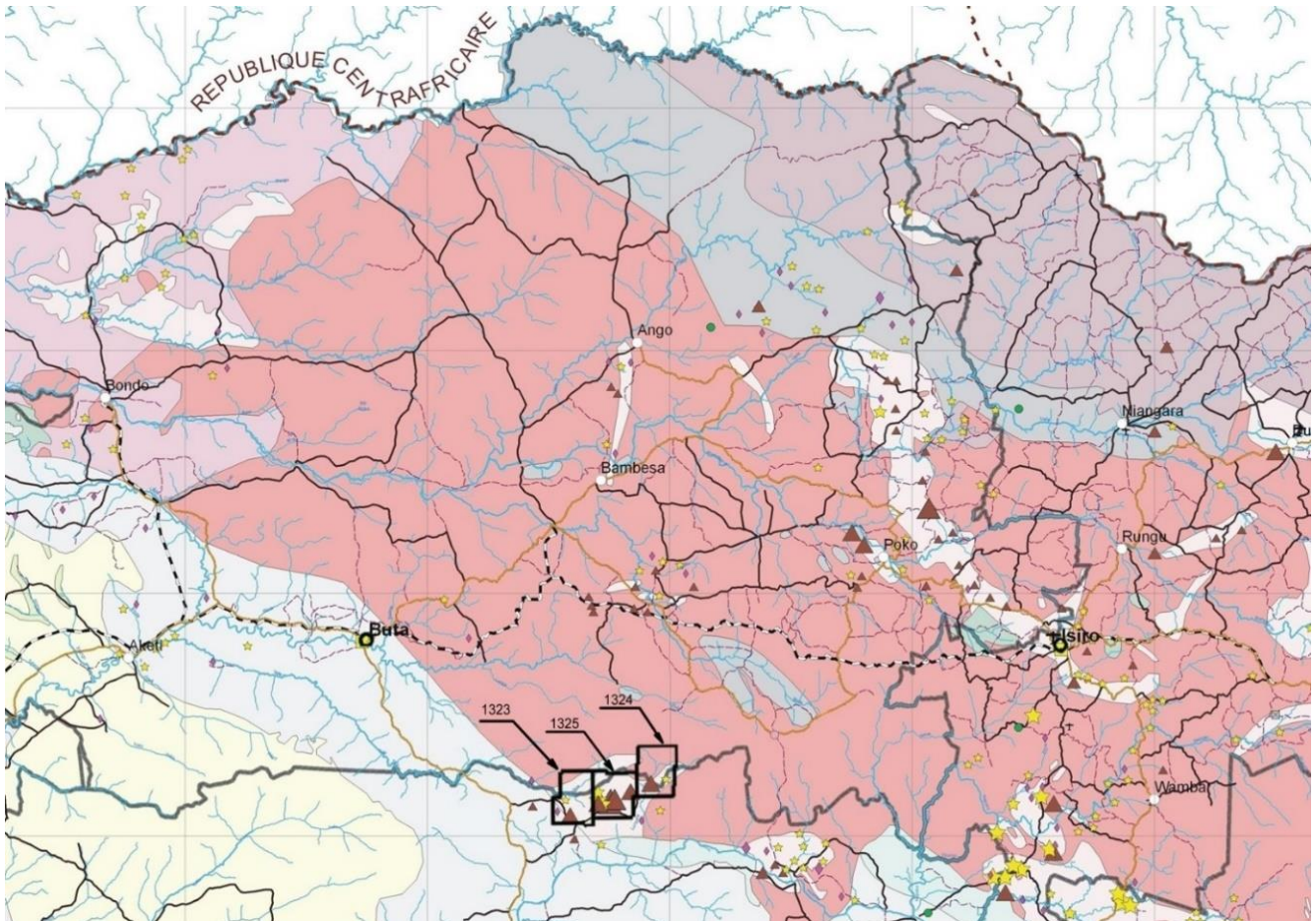


## Informations générales

Thaurfin ltd est titulaire de 3 permis de recherche (PR) couverts par des minéralisations d'or et de fer  
Ces 3PR sont situés dans les roches vertes, en bordure d'un méga massif granitique



La prospection des itabites a été faite en 1974 par le consortium Belgo/Italien Sicai/Tractionnel dont le rapport est analysé sur <https://thaurfin.com/reserve-minerai-de-fer.pdf>

### La présence d'or permet de transformer les permis de recherche (PR) en permis d'exploitation (PE)

La validité des PR est relativement courte (5 ans) renouvelable une seule fois

**Article 52 : De la Durée du Permis de Recherches** (modifié et complété par l'article 3 de la Loi n° 18/001 du 09 mars 2018 modifiant et complétant la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code minier)

La durée du Permis de recherches est de cinq ans renouvelable une fois pour la même durée pour toutes les substances minérales.

tandis que la validité d'un PE est longue (25 ans renouvelable par périodes de 15 ans).

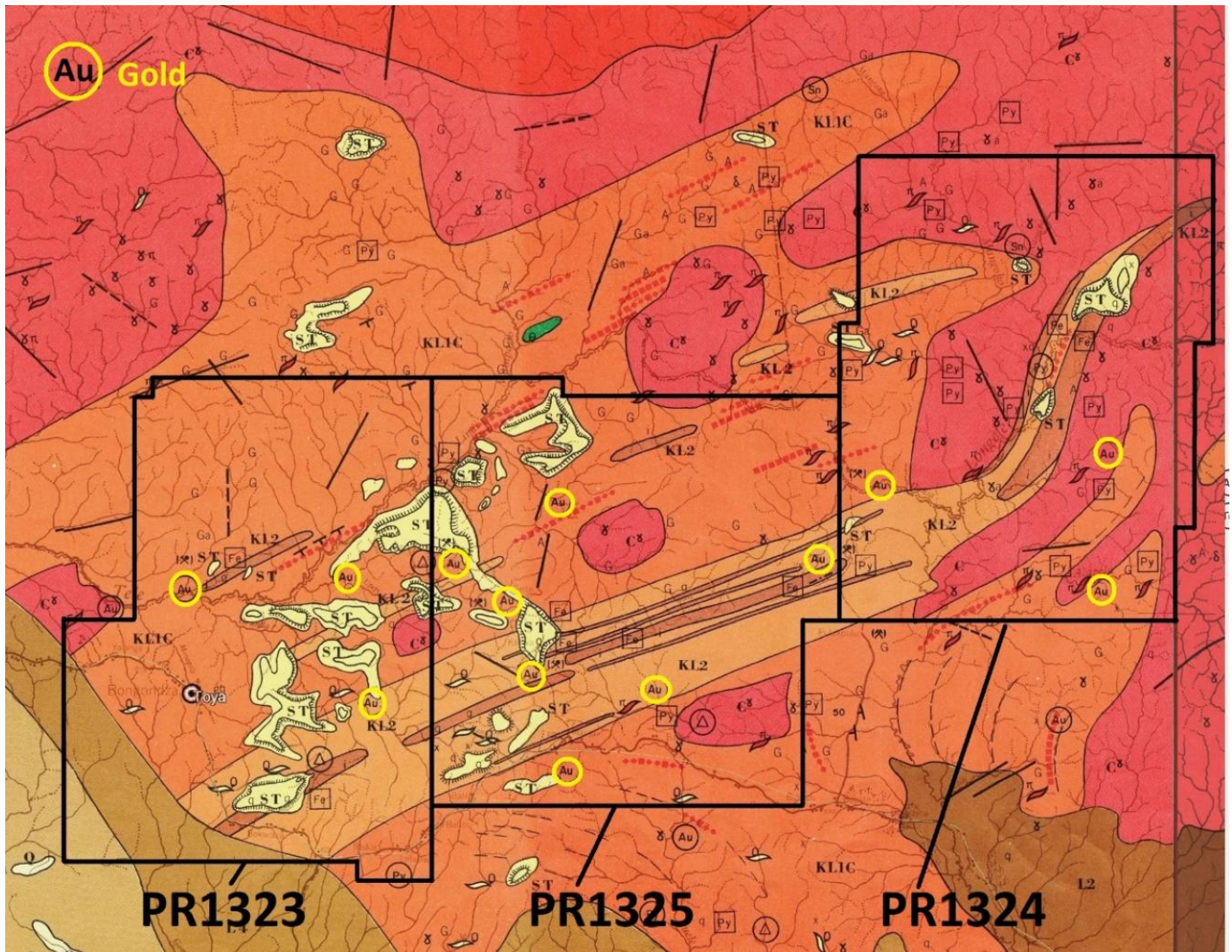
**Article 67 : De la durée du Permis d'Exploitation** (modifié et complété par l'article 3 de la Loi n° 18/001 du 9 mars 2018 modifiant et complétant la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code minier)

La durée de validité du Permis d'exploitation ne peut excéder vingt-cinq ans.

Il est renouvelable sur demande de son titulaire pour des périodes n'excédant pas quinze ans chacune.



Pour obtenir le PE, un business plan doit être transmis au cadastre minier qui prouve la faisabilité technico-économique de son exploitation. Voici la carte de la présence d'or alluvionnaire.



### **Coût de prospection raisonnable**

La bibliographie présente à Tervuren déterminera la localisation favorables aux forages, ce qui réduit le coût global de la prospection dont le but est de définir un volume suffisant de réserves certaines à valoriser.

### **L'exploitation de l'or primaire**

La minéralisation est de type disséminée, c'est-à-dire à faible teneur mais avec de grandes extensions. L'or alluvial a été exploité par 4 sociétés coloniales et abandonné après l'indépendance. Cette minéralisation était alors peu connue et aucune prospection souterraine n'avait été entreprise. Cette minéralisation est courante aujourd'hui et le rendement de récupération est très élevé. L'énergie solaire réduira le coût de récupération.

## La prospection du fer

La prospection de surface a été réalisées en 1974, ce gisement devait approvisionner la sidérurgie des Maluku, un éléphant blanc de l'ère Mobutu. Les informations relatives à cette prospection sont publiées sur <https://thaurfin.com/reserve-minerai-de-fer.pdf> . Une prospection par forage doit définir les réserves certaines en minerai de fer.

## Minerai de fer à haute teneur

Le gisement de BANALIA a une teneur élevée en fer (65%Fe et une faible teneur en SiO<sub>2</sub>). Le minerai de fer de grande pureté est considéré comme un minerai stratégique.

## La logistique

La faisabilité de l'exploitation du minerai de fer dépend souvent de sa logistique. Un transport fluvial adapté au fleuve Congo est une solution. Les infrastructures nécessaires à l'exportation du minerai de fer ne lui sont pas spécifiques mais sont d'utilité nationale. La valorisation du minerai de fer contribue au développement de la RDC Le port en eau profonde nécessaire à l'exportation du minerai de fer est en cours de construction par le groupe DP WORD.

## Selon le code minier de 2018, les permis d'exploitation sont hypothécables

### Article 168: Property subject to mortgage

#### Article 168 : Des biens susceptibles d'hypothèques

Sont susceptibles d'hypothèques au sens du présent Code :

- a) le Permis d'Exploitation, le Permis d'Exploitation de Rejets, le Permis d'Exploitation de Petite Mine et l'Autorisation d'Exploitation de Carrières Permanente, en tout ou en partie ;

Iron prospecting will boil down to confirming the extension of the itabirites prospected on the surface according to current standards in order to define the certain resources. The exploitation studies will define the economic depth in order to define the certain reserves and establish their value. These mortgages will hamper the raising of financing.

## Memorendum

Less informations sur la localisation et la mise en valeur de ces 3 PR 1323, 1323 & 1325 sont publiées dans le mémo <http://thaurfin.com/Memo-FR.pdf> .

Il montre les projets de développement que portent la mise en valeur de ces 3PR

- 2000MW hydroelectric dam
- A green steel industry
- ...

### **Ces permis miniers ont été accordés en parfaite conformité de la législation minière.**

Cette qualité est essentielle pour financer et amortir des projets à long terme.  
Documents d'octroi de permis minier publiés sur

- <http://thaurfin.com/Doc-1323.pdf>
- <http://thaurfin.com/Doc-1324.pdf>
- <http://thaurfin.com/Doc-1325.pdf>

Ces 3PR n'ont jamais cessé d'être valides et sont en force majeure depuis leurs octrois pour défaut de délivrance des certificats de recherche (cf <https://thaurfin.com/FORCE-MAJEURE.pdf> )

Cette synthèse apporte la documentation de ces assertions : <https://thaurfin.com/SYNTHESE.pdf>

### **Ces permis miniers profitent du code minier de 2002**

Le code minier de 2002 est bien plus favorable aux requérants puisque, selon l'art 33 du code minier de 2018, un gisement déjà étudié ne peut être proposé que par appel d'offre.

#### **Code minier de 2002**

L'appel d'offre pour tout gisement étudié n'est pas obligatoire,

C'est ainsi que les 3PR 1323, 1324 et 1325 ont été acquis en parfaite conformité avec le code minier pour une requête identique à toute autre surface

#### **Article 33 : Des droits miniers et de carrières soumis à un appel d'offres**

Si l'intérêt public l'exige, le Ministre soumet exceptionnellement à un appel d'offres, ouvert ou restreint, les droits miniers et de carrières portant sur un gisement étudié, documenté ou éventuellement travaillé par l'Etat ou ses services, qui est considéré comme un actif d'une valeur importante connue.

#### **Code minier de 2018**

#### **Article 33 : Des droits miniers et de carrières soumis à un appel d'offres** *(modifié à ses alinéas 1<sup>er</sup>, 2, 3, 4 et 7 par l'article 2 de la Loi n° 18/001 du 09 mars 2018 modifiant et complétant la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code minier)*

Le Gouvernement, par le truchement du ministre, soumet à l'appel d'offres, ouvert ou restreint, les droits miniers et de carrières portant sur tout gisement étudié, documenté ou éventuellement travaillé par l'Etat, à travers ses services.

Selon l'article 33 du nouveau code minier de 2018, tout gisement étudié doit être soumis à appel d'offre

Les 3PR 1323, 1324 & 1325 ayant été en force majeure depuis leurs octrois pour défaut de délivrance des certificats de recherche, nous profitons du code minier favorable de 2002 en étant titulaire de ces 3PR



## EN CONCLUSION

Il est bien établi que les 3PR 1323, 1324 & 1325 n'ont jamais cessés d'être valides et sont en force majeure depuis leurs délivrance.

Ces 3PR ayant été octroyé sous le code minier de 2002 , ce gisement de Banalia a échappé à l'obligation d'être soumis à un appel d'offre qu'impose le code minier de 2018

Les études et la prospections de ces 3 PR seront réalisées pour les convertir en permis d'exploitation en présentant au Cadastre Minier un dossier démontrant la faisabilité technique et économique de l'exploitation de l'or. Des prospections de fer seront réalisées pour trouver des réserves certaines.

Ces trois permis miniers portent de très grands projets de développement dans un esprit gagnant/gagnant et résumés à l'URL <http://thaurfin.com/Memo-FR.pdf> .

**Ir Pol HUART**

Thaurfin ltd Director

Mining Engineer AIMS76/MINES-ParisTech84

[www.thaurfin.com](http://www.thaurfin.com)

Email [p.huart@thaurfin.com](mailto:p.huart@thaurfin.com)

A handwritten signature in blue ink is written over a circular blue stamp. The stamp contains the text "THAURFIN LTD." around the top inner edge and "BVI" in the center. A small star is located at the bottom center of the stamp.